

CPE, la CFDT dit non !

L'emploi des jeunes ne doit pas passer par la précarisation

Le Premier ministre annonce la création du contrat première embauche (CPE), censé être la recette miracle contre le chômage des jeunes. La CFDT s'oppose fortement à cette fausse bonne idée qui fait de la précarité un passage obligé pour les jeunes.



Non à l'introduction d'un « statut » précaire pour les jeunes !

Face à l'ampleur du chômage des jeunes, la CFDT revendique une véritable concertation afin d'examiner les obstacles à l'emploi des jeunes pour les dépasser. Pour la CFDT, il est intolérable que le gouvernement crée un nouveau contrat qui, de surcroît, autorise les employeurs à licencier à tout moment et sans motif.

Le CPE, véritable « CNE jeunes », est inacceptable ! Il ne fait que renforcer la précarisation des jeunes :

- 2 ans de période d'essai assortie d'une possibilité de licenciement à tout moment et sans aucun motif ;
- le CPE risque de devenir un passage obligé avant l'obtention d'un CDI « normal ». Ce dispositif entraîne une sélection des jeunes en fonction de leurs capacités à s'adapter à la précarité.



Oui à la sécurisation dès l'entrée dans la vie professionnelle !

Le problème du chômage des jeunes en France résulte d'une double incapacité des gouvernements et des employeurs à construire des parcours d'entrée dans la vie professionnelle :

- le gouvernement doit s'assurer qu'aucun jeune ne sorte du système scolaire sans diplôme ou qualification ;
- l'entreprise doit être en mesure d'accueillir les jeunes et de les accompagner dans leurs parcours professionnels ;
- les pouvoirs publics et les employeurs doivent conjointement s'engager en faveur de l'égalité des chances.

Ces annonces démontrent une fois encore l'absence d'anticipation sur les questions importantes concernant l'emploi. Les réponses restent insatisfaisantes et de court terme, sans offrir la moindre perspective d'avenir en matière d'emploi.

La CFDT exige de redéfinir des perspectives d'action pour améliorer l'accès à l'emploi, notamment pour les jeunes.

Pour obtenir des résultats

Aujourd'hui, j'adhère !

Adhérez à la CFDT, c'est :

- être informé, conseillé, défendu !
...✦ C'est le choix d'un syndicat utile aux salarié(e)s.
- avoir la parole, participer et agir !
...✦ C'est le choix d'un syndicat proche des salarié(e)s.
- privilégier le dialogue, la négociation, le résultat !
...✦ C'est le choix d'un syndicat efficace.
- lutter pour l'emploi, le pouvoir d'achat et de meilleures conditions de vie et de travail !
...✦ C'est le choix d'un syndicalisme ambitieux qui profite à chacun.

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Entreprise / Établissement :

Secteur d'activité :

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT

Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à retourner à :